Examen professionnel			Paysanne/Responsable de ménage agricole	
BP 05	Alimenta	ation et préparation des repas		
Conditions préalables		Le module est ouvert à toute personne s'intéressant à l'alimentation et à la préparation des repas en ménage agricole et bénéficiant d'une culture générale du niveau secondaire II.		
		et qualité de vie, et à	s participants contribuent à leur propre santé celles des personnes dont ils ont la charge, es des denrées alimentaires (composants) et tion.	
Compétences		2. Ils ont une vue d'ensemble de l'offre en denrées alimentaires et contribuent au développement durable en agissant de manière responsable dans le choix, le stockage et la transformation des produits.		
		3. Ils planifient les repas en tenant compte de la situation et des besoins, des recommandations générales et spécifiques en matière de nutrition et des aspects régionaux et de saison.		
		4. Ils organisent les travaux et préparent des mets et des menus savoureux de manière efficiente, dans le respect des règles d'hygiène, de l'ergonomie et de la prévention des accidents.		
		Composants (propriétés e - Substances nutritives mines, sels minéraux - fibres alimentaires, A Besoins énergétiques et n sonnes Formes d'alimentation : - Alimentation végétar	ienne, év. alimentation intégrale de (lipides, protéines, glucides, eau, vita- e) dditifs, substances végétales secondaires utritionnels de différents groupes de per- ienne, év. alimentation intégrale de maladie (intolérance au lactose, maladie	
Contenus		Offre en denrées alimentaires, connaissance des produits p.ex. composition, production et conservation, propriétés, variétés, utilisation, saisonnalité Signification des labels Etiquetage et déclaration des produits Mise en valeur des restes Produits transformés (convenience food)		
		compte de différentes situ - Nombre de personne - Temps - Budget - Saison - Réserves, restes, jaro	s / types de personnes	

Modes de préparation : Préparations de base : Crudités Cuire à la vapeur Cuire à l'étouffée / étuver Bouillir / pocher Rôtir / braiser Griller / sauter Gratiner Préparations élaborées (deux à choix) : Frire Flamber Cuire à basse température Cuire sous vide Pâtes et pâtisseries: Pâte à crêpes, spätzli Pâte brisée, sablée Pâte tournée au beurre Pâte à biscuit de Savoie, génoise Pâte à choux Préparations à base de blancs d'œufs Utilisation de la pâte feuilletée Soufflés Crèmes, mousses, sorbets, glaces Sauces / liants Ustensiles et appareils actuels Découpes Hygiène en cuisine / Gestion des déchets Ergonomie / principes de prévention des accidents en cuisine Etablissement d'un plan de travail pour une durée déterminée Calcul du prix d'un menu Termes de technologie culinaire Dressage / présentation / mettre la table au quotidien / savoir-vivre Le module comprend 100 heures (à 60 minutes) au total, dont 70 Durée (h) heures pour les cours et environ 30 heures pour le travail personnel et l'évaluation de module. Préparation (écrite, individuelle) sur la base d'une situation (pour 4 personnes minimum) donnée à l'avance : La candidate recoit la situation d'examen 3 semaines avant l'examen pratique. Elle dispose de 2 semaines pour établir le dossier écrit. La candidate choisit dans son plan de menus portant sur 4 jours consécutifs un menu qu'elle devra réaliser en pratique. Le menu choisi comprend au minimum 4 mets, dont au moins: une préparation de base **Evaluation** une pâte/pâtisserie une préparation élaborée ou une préparation à choix parmi les sauces, crèmes, mousses, soufflés La candidate achète les denrées alimentaires / ingrédients nécessaires et les apporte pour l'examen. Aucune préparation des mets ne doit être faite avant l'examen. Dossier écrit (format A4) :

	Dossier écrit (format A4):				
	1. Page de titre				
	2. Table des matières et situation d'examen				
	3. Analyse de l'alimentation du type de personnes donné, de la si-				
	tuation et justification du choix (max. 4 pages)				
	4. Plan de menus de 4 jours consécutifs (déjeuner, collation, dîner				
	et souper, 1 page sous forme de tableau)				
	5. Préparation écrite de l'évaluation pratique				
	5.1 Définition du menu et des quatre mets, y compris adapta-				
	tions en fonction de la saison				
	5.2 Justification du choix de 4 denrées alimentaires et de leur				
	achat (max. 1 page)				
	5.3 Plan de travail pour les 120 minutes de l'évaluation pra-				
	tique				
	6. Calcul du prix de revient des 4 mets prévus pour l'examen pra-				
	tique, y compris résumé				
	7. Annexe : recettes avec indication des sources				
	Evaluation pratique: préparer les 4 mets du menu choisi en 120				
	minutes (sans compter le temps pour l'aménagement de la place de				
	travail, la vaisselle et le rangement).				
	Pondération : dossier 1/2, pratique 1/2. Les notes des examens par-				
	tiels sont arrondies à la demi-note. La note finale est arrondie à la décimale.				
Reconnaissance	La compétence certifiée est capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole.				
Prestataires	Centres de formation en économie familiale rurale				
Validité	6 ans dès l'évaluation du module				
	Module obligatoire pour le brevet de paysanne. Ce module permet de				
Nombre de points	capitaliser 4 points pour un brevet du champ professionnel de				
-	l'agriculture.				
	Moyens d'enseignement recommandés :				
	Alimentation:				
	À compléter				
Remarques	«La cuisine Betty Bossi»				
	A compléter si nécessaire pour la partie recettes par d'autres ouvrages de référence				
	<u> </u>				

1.1	expliquent la pyramide alimentaire, les nutriments et leur rôleévaluent les denrées alimentaires courantes quant à leurs composants et à leur degré de transformation et les utilisent en fonction de leurs propriétésdifférencient et justifient les besoins en calories et en nutriments de groupes de personnes en fonction de l'âge et de l'activité.	Niveau C* C2 C4 C5
1.2	évaluent les denrées alimentaires courantes quant à leurs composants et à leur degré de transformation et les utilisent en fonction de leurs propriétésdifférencient et justifient les besoins en calories et en nutriments de groupes de personnes en fonction de l'âge et de l'activité.	C4
1.3	leur degré de transformation et les utilisent en fonction de leurs propriétés. différencient et justifient les besoins en calories et en nutriments de groupes de personnes en fonction de l'âge et de l'activité.	
1.3	groupes de personnes en fonction de l'âge et de l'activité.	C5
	analyzant différents régimes alimentaires et évaluent leurs incidences sur	
	analysent différents régimes alimentaires et évaluent leurs incidences sur le bien-être et la santé.	C6
2.1	différencient les denrées alimentaires en se basant sur leurs nutriments, leur composition, leur production et elles/ils justifient leur choix en denrées alimentaires.	C4
2.2	expliquent comment elles/ils appliquent le principe de la consommation durable dans le choix des denrées alimentaires, la planification de menus et la préparation de repas.	C5
	planifient des repas, des menus d'une journée et d'une semaine pour des situations et des groupes de personnes différents.	C4
	appliquent les recommandations alimentaires et les règles de base de la planification des menus, en intégrant les produits régionaux et de saison.	C5
3.3 .	calculent le prix de revient de mets et de repas pour différentes situations	C3
	planifient différentes préparations de repas en tenant compte du temps à disposition.	C4
4.2	préparent les mets de manière techniquement correcte et en tenant compte de la situation. Ce faisant, elles/ils prennent en compte les connaissances, les méthodes et les ustensiles actuels.	
4.3 .	maîtrisent les techniques de base et plus élaborées de préparation de repas	C3
4.4	choisissent des ingrédients appropriés pour la préparation des mets.	С3
	expliquent les termes de technologie culinaire et les utilisent de manière judicieuse.	С3
46	contrôlent l'assaisonnement des mets et des menus et les dressent de manière plaisante.	С3
4.7	assurent une manière de travailler irréprochable sur le plan de l'hygiène lors du stockage et de la préparation de denrées alimentaires et lors de l'entretien des infrastructures.	C3
4.8	appliquent les principes de l'ergonomie et de la prévention des accidents.	C3

^{*} Taxonomie de Bloom